FLASH INFO

CFDT CARREFOUR GROUPE

10 Novembre 2026

PRÉVOYANCE & MUTUELLE CARREFOUR (Hors ex Cora/Match/Covicar) : CNUP du 10 novembre : vos rentes revalorisées, la CFDT obtient la baisse des frais d'APGIS au profit des retraités.

Le 10 novembre 2026, vos représentants CFDT ont siégé en Commission (CNUP) APGIS : résultats prévoyance 2025, bilan du HDS, cotisations 2027 et réformes de l'État. Voici ce qui a été décidé :

1. **Indemnités et rentes de prévoyance revalorisées de 1,4 %** au 1er janvier 2027, après l'année blanche 2026. **La CFDT a voté pour.**
2. **Salariés : taux de cotisation santé inchangé en 2027.** Seule l'indexation sur le plafond Sécu s'applique, soit environ 1 € de plus par mois.
3. **Anciens salariés : sur proposition de la CFDT, les frais d'APGIS baissent de 10 % à 9,1 %** et les sommes restent dans le régime. L'abattement des nouveaux retraités est maintenu.

Une CFDT qui propose, négocie et obtient, pour les salariés comme pour les retraités.

● PRÉVOYANCE 2025

Un régime nettement excédentaire en 2025

+12,4 M€
RÉSULTAT 2025
Les 4 risques (décès, arrêt de travail, cadres/AM et employés) sont excédentaires.

30,5 M€
RÉSERVES FIN 2025
Contre 18,1 M€ un an plus tôt : un matelas solide.

93 %
PRESTATIONS / COTISATIONS
Survenance 2025, après 101 % en 2023 et 100 % en 2024.

+1,4 %
REVALORISATION 2027
Adoptée pour vos indemnités et rentes, après 0 % en 2026.

Risque	Cotisations 2025	Résultat 2025	P/C moyen 2014-2025
Décès cadres et AM	8,8 M€	+3,4 M€	58 %
Arrêt de travail / invalidité cadres et AM	8,8 M€	+4,8 M€	90 %
Décès employés	5,9 M€	+0,03 M€	139 %
Arrêt de travail / invalidité employés	19,1 M€	+4,1 M€	143 %
Total	**42,6 M€**	**+12,4 M€**	**115 %**

Retards de paiement des indemnités
Des salariés en arrêt attendent **2 à 3 mois, parfois plus**, leurs indemnités complémentaires : loyers, crédits, recours au fonds social. En cause : listes incomplètes de la paie (ADP), attestations manquantes, trop-perçus réclamés après coup. **La Direction a pris note et se renseigne**, mais aucun plan correctif n'est encore arrêté.

L'ACTION CFDT

- La CFDT exige un **plan correctif** de Carrefour, ADP et APGIS, et suivra chaque dossier signalé.
- **Bon à savoir :** en attente de reconnaissance d'accident du travail, une attestation sur l'honneur maintient vos indemnités maladie.
- Invalidité 3e catégorie : le **capital décès peut être versé par anticipation**.

ALERTE — L'État se décharge sur votre santé
Hors budget Sécu 2027 (encore en discussion), la charge des remboursements augmente d'environ 2,6 % pour les actifs et 3 % pour les anciens salariés.

Ticket modérateur : la hausse prévue en 2027 attend son arrêté. APGIS **continue de rembourser tous les actes** pris en charge par la Sécu, médicaments à 15 % compris.

Taxe de 2,05 % reconduite et 700 M€ de transferts envisagés vers les complémentaires (hôpital, cures thermales).

1 Md€ d'économies sur les IJ à négocier d'ici fin décembre : carence de 3 à 7 jours évoquée, CSG sur les IJ à 9,2 %. **La CFDT défendra les salariés en arrêt.**

Rapport Rist : il propose de réserver le HDS à la prévention et de transférer les premiers jours d'IJ. **La CFDT défendra nos packs de solidarité.**

La CFDT, 1re organisation syndicale de France, défend tous les salariés au quotidien !
Tél : 07.86.42.39.91 E-mail : cfdt.carrefoursieges@gmail.com Réseau : linkedin.com/company/cfdt-carrefour-sieges

FLASH INFO

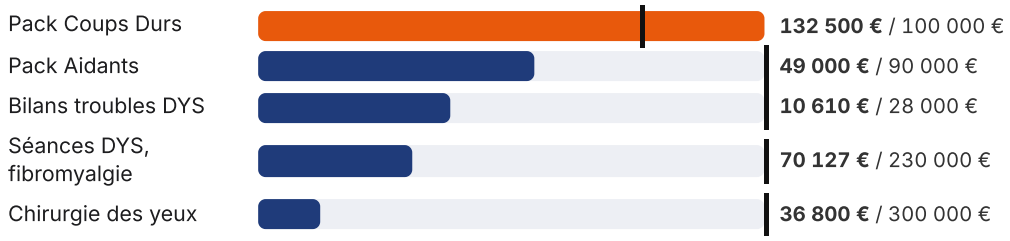
CFDT CARREFOUR GROUPE

10 Novembre 2026

✔ AVANCÉES SYNDICALES

HDS : vos aides montent en puissance

401 dossiers et 192 110 € versés au 15 octobre (190 dossiers fin mai). Le Pack « Coups Durs » répond à un vrai besoin : selon APGIS, son budget tient sur les 3 ans du dispositif.



Montants au 15 octobre 2026 / budget annuel (trait noir). Chirurgie des yeux : 92 yeux opérés.

DÉCISIONS ET SUIVI CFDT

- **Chirurgie des yeux** : reconduction proposée, décision formelle à la CNUP du **9 mars 2027** sur bilan complet.
- Information renforcée sur les **troubles DYS et la fibromyalgie** (jusqu'à 6 séances par an).
- La CFDT exige un **bilan complet du HDS** et un point sur les connexions à l'espace assuré en mars.

☹ DÉFI STRUCTUREL

Anciens salariés : un compromis négocié

Déficit chaque année depuis 2022 : **-2,3 M€ en 2025**, -2,2 M€ attendus en 2026 (dont 0,6 M€ de taxe d'État). La réserve fond : 5,9 M€ début 2025, **environ 1,5 M€ fin 2026**. APGIS demandait +10 %. La hausse retenue au 1er janvier 2027 :

Cotisation mensuelle	2026	+6 % (défendu par la CFDT)	2027 : +10 % retenu
Isolé	137,37 €	148,33 € (+10,96 €)	**153,63 € (+16,26 €)**
Famille	265,53 €	286,47 € (+20,94 €)	**297,07 € (+31,54 €)**

CE QUE LA CFDT A OBTENU

- La CFDT a défendu **+6 % avec revoyure en juillet 2027** ; une option à 8 % a été écartée car insuffisante pour l'équilibre du régime.
- **Sur proposition de la CFDT, APGIS baisse ses frais de gestion de 10 % à 9,1 %** : les sommes dégagées restent dans le régime pour reconstituer la réserve.
- Face à une réserve presque épuisée, **la CFDT a accepté ce compromis** par principe de réalité. Elle suivra les résultats 2027 et l'étude d'une formule adaptée aux retraités.

Point sur le régime des anciens salariés.

Comme annoncé dans notre Flash Info de juin, le point de novembre a eu lieu.

Au 30 septembre 2026 :

15 818 assurés principaux

8 360 ayants droit

53 % d'isolés.

Les effectifs augmentent (+3,2 % en 2025) et les dépenses progressent d'environ 5 % par an.

Les nouveaux anciens salariés bénéficient d'un abattement de 40 %, 30 %, 20 % puis 10 % sur leurs 4 premières années, plus favorable que la loi : **il est maintenu en 2027.**

Prochaines CNUP : **9 mars et 10 juin 2027.** Vos représentants CFDT vous en rendront compte.

Espace APGIS

▣ ACTION IMMÉDIATE

✆ Téléconsultation : un médecin en vidéo, même le dimanche

Prévu par le régime Carrefour depuis 2026, mais méconnu : 82 accès au parcours au 15 octobre, pour une seule consultation menée à terme.

Tarif LeMedecin.fr : 35 € en semaine (samedi compris), 50 € le dimanche et les jours fériés.

Remboursement : si l'Assurance maladie rembourse la téléconsultation, le régime Carrefour rembourse aussi (7,50 € pour une consultation à 25 €) **et prend en charge le supplément de 10 € ou 20 €**, que la Sécu ne rembourse pas.

Accès : espace assuré APGIS, annuaire santé, « Trouver un médecin » ; sans rendez-vous disponible, redirection vers la téléconsultation.

La CFDT demande à APGIS une rubrique visible sur l'espace assuré et une information de tous les salariés. Point d'étape en mars 2027.

La CFDT, 1re organisation syndicale de France, défend tous les salariés au quotidien !

Tél : 07.86.42.39.91 E-mail : cfdt.carrefoursieges@gmail.com Réseau : linkedin.com/company/cfdt-carrefour-sieges